



**Direction de
l'administration
pénitentiaire**

Paris, le 16 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agression de sept personnels pénitentiaires au Centre Pénitentiaire de Mont-de-Marsan

Une agression a eu lieu hier, au Centre Pénitentiaire de Mont-de-Marsan (Landes), suite à une fouille. Le détenu se rendait au sport avec un sac. Son sac a alors déclenché le portique de sécurité. Comme la procédure l'exige, les personnels pénitentiaires ont procédé à une fouille. C'est suite à cela que le détenu s'est énervé et a blessé plusieurs agents.

Les sept agents ont immédiatement été pris en charge et ont passé des examens médicaux. Ils ont également bénéficié d'une prise en charge par la psychologue de l'établissement. Tous ont pu regagner leur domicile.

Les faits ont été signalés au parquet et le détenu placé en garde à vue. Condamné pour des faits de droit commun, il était suivi au titre de la radicalisation.

Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, adresse son soutien le plus total aux agents agressés et salue le professionnalisme et le sang-froid dont ils ont fait preuve durant l'intervention.